

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS

# Crepy mag & infos

JUIN 2021 N°482

| ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR [WWW.CREPYENVALOIS.FR](http://WWW.CREPYENVALOIS.FR)



**UN CADRE DE VIE  
AU SENS PROPRE**



# N°482 SOMMAIRE

## ÉDITO

L'environnement en action à Crépy-en-Valois

La préservation de l'environnement dans notre Ville ce ne sont pas que des mots. Cela se traduit par des actes concrets.

Ainsi, nous pouvons déjà être fiers de résider dans une ville pionnière dans le «zéro phyto», depuis 2010. Et les choses s'accélèrent.

Depuis plusieurs années, l'éclairage public s'améliore avec le remplacement des anciennes installations par des lampes LED, dans de nombreuses rues, comme par exemple : avenue de Senlis, avenue Pasteur, rue Marie Rotsen et avenue Sadi Carnot. Le résultat est conséquent : nous divisons par deux notre consommation électrique. J'ai aussi souhaité mener, à titre d'essai, une opération de coupure de 50% des candélabres de la rue du Bois de Tillet à partir de 23h, dans la partie concernant la zone industrielle.

Depuis quelques semaines, le premier mur végétalisé de la Ville est installé dans notre zone industrielle sur le bâtiment de la société KUBOTA. Les logements sociaux de Clésence, avenue Pasteur, viennent d'être livrés avec un toit et un mur végétalisés. Des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées dans cette résidence.

La Ville de Crépy-en-Valois vient de renouveler l'ensemble du parc de véhicules et j'ai souhaité que nous saisissons cette opportunité pour porter à 20% (soit 12 véhicules) la part des véhicules propres. C'est une action forte en faveur de l'environnement.

Nous avons également installé des bornes de recharge sur le parking de la Mairie ainsi qu'au Centre Technique Municipal. Une autre opération qui remporte un vif succès avec la livraison, gratuite, de cuves de récupération d'eau de pluie. Plus de 1 000 cuves ont déjà été commandées. Le but est simple : récupérer l'eau à la source pour la réutiliser directement dans vos jardins, recharger la nappe phréatique plutôt que de charger la station d'épuration. Cela représente une économie de 496 000 litres d'eau. Une action pour l'environnement qui nous fait faire des économies. Le budget alloué à cette opération est maintenant épuisé et nous reprendrons cette action en 2022 et en 2023. Gageons que d'autres communes nous suivront !

Pour la première fois dans notre commune des panneaux photovoltaïques ont été installés sur un bâtiment communal de la station d'épuration, ce qui permettra de fournir une puissance de 4 400 watts destinée aux installations électriques du site. C'est bon pour l'environnement et c'est bon pour nos finances. Et j'ai décidé de mener une étude pour aller encore plus loin et prévoir une consommation encore plus réduite.

Voilà l'ensemble des opérations importantes que nous menons pour l'environnement avec des actions très concrètes.

Vous trouverez dans ce *CrépyMag&Infos* un dossier complet sur notre action en faveur de la propreté qui ne concerne pas seulement la Ville mais qui nous concerne « tous » et ensemble nous devons lutter contre l'incivisme grandissant. Bonne lecture et portez-vous bien.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois  
1<sup>er</sup> vice-président de la CCPV

## Crépymag&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois  
Téléphone : 03 44 59 44 44  
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle  
Direction de la communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Jessica Fouquet  
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud - Mise en page : www.grandnord.fr - 8020  
Crédits photos : Studio Bruno Cohen  
Impression : Imprimerie Delezenne - Juin 2021. Tirage : 8 500 exemplaires.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

# INSTANTANÉS



LIVRAISON DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE  
AVRIL - MAI



NOUVELLE RÉSIDENCE  
LUNDI 10 MAI



VISITE DE STÉPHANE BERN  
MERCREDI 19 MAI



### VISITE DE STÉPHANE BERN

3 En septembre 2020, la collégiale Saint-Thomas a été retenue comme projet de maillage par la Mission Bern. À l'occasion de la mise en place de l'exposition « En chemin vers Saint-Thomas », retraçant l'histoire de la collégiale et mettant en lumière les personnages emblématiques, Stéphane Bern a fait escale à Crépy-en-Valois. L'occasion d'en apprendre davantage sur la collégiale et de visiter le chantier.



### LIVRAISON DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU

1 Depuis son lancement, l'opération « Au jardin, j'arrose malin... avec ma Ville ! » rencontre un vif succès. Plus de 1 000 cuves ont été réservées et pas moins de 750 cuves ont déjà été livrées par les services techniques de la Ville. Si l'opération touche à sa fin pour l'année 2021, les prochaines demandes seront prises en compte pour la nouvelle opération programmée en début d'année prochaine.

### NOUVELLE RÉSIDENCE

2 Le mois dernier, la nouvelle résidence de Clésence a été livrée et a pu accueillir ses premiers locataires. Un programme intergénérationnel et de mixité sociale, composé de 52 logements certifiés NF habitat Haute qualité environnementale. Innovation et art sont au rendez-vous : toitures et façades végétalisées, street art sur les boîtes aux lettres, services de colis et bornes de recharges pour véhicules électriques.

## UN CADRE DE VIE AU SENS PROPRE LE DOSSIER

Le civisme est une question de bon sens. L'occasion aussi de vous faire découvrir les dessous du métier d'agent de propreté.

## EMBELLIR SA MAISON : DES RÈGLES À RESPECTER ACTUS VILLE

Avant d'entamer tous travaux sur votre habitation, différentes demandes et autorisations sont nécessaires. Focus.

## MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS : UN PROGRAMME ATTENDU CULTURE

Le Musée a rouvert ses portes pour le plus grand plaisir de tous. Découvrez le programme sans plus attendre.

## SECOURS POPULAIRE ASSOCIATION

Partout en France le Secours Populaire vient en aide aux personnes en difficultés. Rencontre avec l'antenne crépynoise.

# EMBELLIR SA MAISON : DES RÈGLES SONT À RESPECTER

AVEC LA BELLE SAISON POUSSENT LES ENVIES DE TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DE SA MAISON. MAIS, TOUT EST CADRÉ, AVEC DES TEXTES DE LOI BIEN PRÉCIS À RESPECTER. FOCUS.

Le code de l'urbanisme est un document épais, de plus de 3 500 pages. Impossible de tout passer en revue ici, mais un premier niveau d'information vous est livré. « LE » principe à retenir : toute intervention modifiant l'aspect extérieur de l'habitation doit faire l'objet d'un dossier.

## Le périmètre de la déclaration de travaux

La fenêtre de toit, le changement de porte ou de menuiseries, le ravalement de façade, la construction d'une clôture devant la maison, mais également en limite séparative... Ces différents travaux sont tous soumis à autorisation. On parle de Déclaration Préalable (ou DP) – le Cerfa 13703'07 est téléchargeable sur le site de la Mairie, sur un moteur de recherche également-. Un mur ? OK, mais pas n'importe quelle hauteur, pas n'importe quel matériau non plus. Des volets ? OK, mais les volets roulants ne sont pas autorisés partout dans la Ville. Supprimer un parterre pour créer une surface plane avec du ciment ou du béton ? Implanter un abri de jardin ? Là, encore, le code de l'urbanisme et le Plan Local d'Urbanisme encadrent ces travaux.

## Des calendriers variables

Attendre la dernière minute pour déposer le dossier n'est pas la bonne stratégie à développer. À minima, deux à trois mois de marge sont nécessaires. La raison ? Les délais d'instruction fixés par la loi – au moins un mois- ; l'adresse (les délais sont allongés dans le périmètre de 500 m autour d'un monument) ; l'affichage nécessaire pour le porter à la connaissance des voisins (d'une durée de deux mois pour permettre à un tiers d'exercer un recours). Et une autorisation déposée ne veut pas dire automatiquement un accord. Le risque encouru en cas de non-conformité au Plan Local d'Urbanisme et au code de l'urbanisme ? La remise en état comme avant travaux.

Une adresse mail à retenir pour toute question : [urbanisme@crepyenvalois.fr](mailto:urbanisme@crepyenvalois.fr)

- 1 Un ravalement à l'identique ne demande pas de déclaration préalable.
- 2 La création d'une piscine non couverte nécessite une DP si elle est inférieure à 100 m<sup>2</sup>. Au-delà, il s'agit d'un permis de construire.
- 3 Quel que soit l'endroit du territoire, une clôture sur rue doit comprendre un muret surmonté d'une grille.



## VACCINATION : LA CADENCE AUGMENTE

Depuis lundi 26 avril, avec l'aide de l'hôpital de Crépy-en-Valois, le Centre de vaccination a déménagé à la Maison des Arts Martiaux et des Sports de Combat, rue Marie Rotsen. Une capacité d'accueil plus importante, une quantité de vaccins supérieure, un personnel médical renforcé et des volontaires plus nombreux : tous les éléments sont réunis pour accélérer la vaccination. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le cap des 20 000 injections est attendu pour la fin du mois de mai.

**2 500**  
injections  
par semaine  
en mai contre  
900 en avril

**17 620**  
vaccinations  
depuis l'ouverture  
du centre contre  
7 000 en avril  
(chiffres arrêtés au 25 mai)

Pour prendre rendez-vous [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) (Centre de vaccination COVID - Ville de Crépy-en-Valois) ☎ 03 44 59 44 49  
Pour toute question, rendez-vous sur la Foire Aux Questions dédiée au centre de vaccination, [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

## VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DE LA STATION D'ÉPURATION



Dans le cadre de sa réflexion sur l'utilisation d'énergies renouvelables, la Ville de Crépy-en-Valois a fait installer le mois dernier ses premiers panneaux photovoltaïques sur le site de la station d'épuration, route de Séry. Une première étape qui sera complétée dès 2022.

La station d'épuration (STEP) est équipée d'une multitude de motorisations électriques : moteurs de pompe, aérateurs, dégrilleurs, etc. De fait, elle fonctionne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Pour réduire ses coûts, la Ville a fait le choix de placer 12 panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment de la STEP. Ainsi, les panneaux solaires vont alimenter une partie de la station en électricité. « *Tout sera consommé directement*, précise Nicolas Inglebert, Directeur des Services Techniques de la Ville. *Grâce à l'énergie solaire, l'installation pourra fournir une puissance électrique pouvant aller jusqu'à 4 400 watts.* »

### Coût de l'opération

14 126 € TTC

Un projet d'extension de cette installation est à l'étude pour approcher encore la consommation minimum de jour de la STEP. Côté entretien, une simple visite annuelle pour un nettoyage des panneaux et une vérification des onduleurs est nécessaire.

## FRELON ASIATIQUE : ÊTRE VIGILANT

Vous êtes nombreux à signaler des nids de frelons asiatiques, reconnaissables à leur taille imposante et leur forme particulière, semblable à celle d'une goutte d'eau. S'ils sont visibles, ils ne sont pas actifs pour autant. Avant de vous inquiéter, voici comment reconnaître si un nid est colonisé.

Tout d'abord, la colonie de frelons asiatiques à une espérance de vie d'une année. Le nid est déserté à l'automne et les dernières ouvrières meurent pendant l'hiver. Un nid n'est jamais réutilisé. Quand il est vide, les oiseaux alors attirés par l'odeur des larves mortes viennent le trouser et se délecter. Les intempéries viendront aider les nids à se désagréger. Il faut parfois deux hivers pour qu'ils disparaissent complètement.

On voit très bien du sol lorsqu'un nid est abandonné. Outre le manque d'activité, on repère des trous béants. Si vous repérez un nid de frelon inactif, inutile de prévenir la mairie. Ce dernier ne sera pas de nouveau colonisé et disparaîtra au fil du temps. Bien entendu, si vous vous apercevez qu'un nid est actif, vous pouvez le signaler grâce à l'application mobile de la Ville. Un agent se rendra sur place pour constater si une intervention est nécessaire.



### À NOTER !

À la fin de l'automne ou en hiver, les nids de frelons asiatiques ne sont pas traités pour la simple raison qu'ils sont vides.

### > CYCLE DE VIE DU FRELON ASIATIQUE





## MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS : UN PROGRAMME ATTENDU

C'EST AVEC IMPATIENCE QUE NOUS ATTENDONS LA RÉOUVERTURE DU MUSÉE. SI L'ENVIE DE RETROUVER LES VISITEURS EST BIEN PRÉSENTE, TOUTE L'ÉQUIPE SE CONFORMERA AUX DÉCISIONS LIÉES À LA SITUATION SANITAIRE. LE PROGRAMME QUI SUIT EST DONC SUSCEPTIBLE DE SUBIR QUELQUES MODIFICATIONS. MAIS POUR L'HEURE, DÉCOUVREZ ENSEMBLE LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS PHARES DU MUSÉE !

### JUIN

#### PROLONGATION DE L'EXPOSITION

##### L'HABIT FAIT-IL LE MOINE ?

Interrompue prématurément, la présentation de l'exposition *L'habit fait-il le moine ?* est prolongée jusqu'au 30 août.

#### MERCREDIS 2 ET 9 JUIN D'OLYMPIE À CRÉPY !

> 10h30 : *Bébés lecteurs* (0-3 ans).

> 14h-15h30 : *Les Ateliers de Printemps* (7-11 ans).

> 16h : *Heure du conte en musique* (3-11 ans).

En partenariat avec la Médiathèque et la mjc centre social. *Gratuit, sur inscription.*

#### SAMEDI 5 JUIN RENDEZ-VOUS AUX JARDINS !

> 11h, 14h30 et 16h30 : *Spectacle Si La Fontaine m'était conté*, de la compagnie de la Fortune-Théâtre en soi (à partir de 4 ans). Représentations en plein air dans le Parc du Musée. *Gratuit, sur inscription pour les Ateliers de printemps.*

#### MARDI 15 JUIN LES MARDIS DU MUSÉE

> 19h : *Conférence « Orfèvres de Picardie et trésors d'art sacré »* par Martine Plouvier, historienne, conservatrice régionale de l'Inventaire général de Picardie, conservatrice en chef et docteure. *Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.*

#### MARDI 22 JUIN JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA CONSERVATION DES HABITS LITURGIQUES

Devenez incollables sur l'histoire, l'identification et la conservation des vêtements liturgiques et profitez d'une visite guidée de l'exposition *L'habit fait-il le moine ?*

Organisée en partenariat avec la commission d'Art Sacré du diocèse de Beauvais et la Conservation des antiquités et Objets d'Art de l'Oise.

#### Renseignements & inscriptions :

dominique.vivant@oise-catholique.fr / 06 48 09 44 22

*Gratuit sur réservation avant le mardi 15 juin. Places limitées.*

### SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JUIN

#### 31<sup>e</sup> CHAMPIONNAT DE TIR AUX ARMES PRÉHISTORIQUES

Cette compétition originale, organisée par l'association des Amis du musée, permet aux passionnés ayant fabriqué leur propre arme (arc ou propulseur) de participer à deux manches > samedi de 9h30 à 16h30 et dimanche de 9h à 12h. Au Parc de Géresme, les promeneurs pourront observer la compétition et s'initier au propulseur. L'accès aux collections du musée sera exceptionnellement gratuit durant tout le week-end.

### JUILLET

#### SAMEDI 10 JUILLET EXPOSITION VISER L'OR, À L'ORIGINE DE L'ARCHERIE OLYMPIQUE.

> 14h : *Ouverture de cette exposition-dossier.*

En partenariat avec la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA). Exposition visible jusqu'au 11 novembre 2021.

### NOUVEAUTÉ !

#### LES VISITES THÉMATIQUES DE L'ÉTÉ > 15h

> **DIMANCHE 18 JUILLET** : « Trésors de plantes »

> **MERCREDI 21 JUILLET** : « Viser l'or, à l'origine de l'archerie olympique »

> **JEUDI 29 JUILLET** : « La vie de château »

> **DIMANCHE 8 AOÛT** : « Saint Sébastien, super-héros »

> **MERCREDI 11 AOÛT** : « Archers, je vous salue ! »

> **MERCREDI 18 AOÛT** : « L'Habit fait-il le moine ? »

*Gratuit, sur réservation.*



### AOÛT

#### JEUDIS 5, 12, 19 ET 26 AOÛT LE MUSÉE À L'HEURE D'ÉTÉ

> 10h : Le musée propose des ateliers en famille de 2h, au rythme des vacances. L'occasion de découvrir le château et son environnement autour d'échanges, d'ateliers pratiques, d'énigmes ou de jeux à vivre en famille. *Gratuit, sur réservation.*

### SEPTEMBRE

#### SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

##### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

> 10h : Campement viking dans le parc du Musée !

Organisé avec l'association « Le clan de Ullr ». *Entrée libre et gratuite.*

### OCTOBRE

#### SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 OCTOBRE VI<sup>e</sup> FORUM EUROPÉEN DES FACTEURS D'ARCS ET DE FLÈCHES

> 10h : Le Forum européen des facteurs d'arcs et de flèches réunit chaque année une dizaine d'artisans d'horizons différents qui font découvrir leurs métiers et leurs passions aux visiteurs. *Entrée libre et gratuite.*

#### MARDI 26 ET MERCREDI 27 OCTOBRE

##### JOURNÉES AU MUSÉE

> 10h et 14h : Pendant 1h30, les enfants de 7 à 11 ans vivent une aventure créée par l'équipe du musée autour du thème « Magiciens et Enchanteurs ». *Gratuit, sur réservation.*

### MERCREDI 27 OCTOBRE HEURE DU CONTE

> 16h : Les conteuses de la Médiathèque et de la mjc centre social délocalisent exceptionnellement leur Heure du conte au Musée pour partager avec les enfants des histoires et des chansons à faire frémir !

### VENDREDI 29 OCTOBRE SOUP'Ô CONTES D'HALLOWEEN

> 19h30 : Le château hanté de Crépy revient pour le plus grand plaisir des sorciers-sorcières, vampires et autres monstres ! La soirée débute par des contes et des animations et se prolonge par un voyage autour du monde grâce au spectacle *Olhando a lua* de Stéphane Ferrandez (Compagnie Balabolka).

En partenariat avec la Médiathèque et la mjc centre social. *Gratuit, sur réservation.*

### NOVEMBRE

#### JEUDI 11 NOVEMBRE DERNIER JOUR AVANT LA FERMETURE HIVERNALE DU MUSÉE



Retrouvez le programme sur le site du musée : [www.musee-archerie-valois.fr](http://www.musee-archerie-valois.fr).

Le programme du Musée est établi sous réserve de l'évolution sanitaire. Le cas échéant, les animations pourront être reportées.

Renseignements et inscriptions au 03 44 59 21 97.

# UN CADRE DE VIE AU SENS PROPRE

MAINTENIR LA VILLE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS. CHACUN D'ENTRE NOUS EST RESPONSABLE ET INTIMEMENT LIÉ À LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE À CRÉPY-EN-VALOIS. FACE AUX INCIVILITÉS PERSISTANTES ET GRANDISSANTES, LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE EST DE MISE. UNE QUESTION ENVIRONNEMENTALE, DE QUALITÉ DE VIE, D'HYGIÈNE ET DE RESPECT DES UNS ET DES AUTRES -DES HABITANTS MAIS AUSSI DES AGENTS DE PROPRETÉ-. CES DERNIERS ŒUVRENT CHAQUE JOUR POUR FAIRE DE CRÉPY-EN-VALOIS UNE VILLE PROPRE ET AGRÉABLE. À L'HEURE DU DÉCONFINEMENT ET DES BEAUX JOURS, NOUS SOMMES NOMBREUX À VOULOIR PROFITER DU CADRE DE VIE CRÉPYNOIS. L'OCCASION DE RAPPELER CERTAINES RÈGLES DE SIMPLE BON SENS ET DE METTRE EN LUMIÈRE LE TRAVAIL DE NOS AGENTS.

## ■ PROPRETÉ : TOUS RESPONSABLES

En matière de propreté, il n'y a pas de petites incivilités. On peut penser qu'entre laisser tomber négligemment un papier sur la voie publique et effectuer un dépôt sauvage sur un chemin peu fréquenté, il y a un monde. Pourtant, ces deux actes mènent au même constat : salir le cadre de vie de l'ensemble des Crépynois et participer à la hausse des dépenses de la Ville. Les dépôts sauvages, les mégots de cigarettes, les déjections canines et plus récemment les masques sont les pollutions les plus fréquentes. Une pollution visuelle mais aussi environnementale. Un coup dur pour la nature et pas seulement ! Sur terre ou dans l'eau, chiens, chats, oiseaux, poissons... sont tous confrontés à ce fléau. Ils ingèrent les déchets sur leur chemin ou s'en trouvent prisonniers.

## ■ DES AGENTS IMPLIQUÉS

Les agents de propreté sont en charge de nettoyer les rues, les espaces publics et les WC communaux, de retirer les dépôts sauvages -c'est-à-dire les déchets déposés dans des espaces non prévus à cet effet- et de collecter les poubelles de la Ville. Un travail quotidien fastidieux, appuyé pour certaines tâches par des engins :

- La balayeuse, principalement utilisée pour le centre-ville et les quartiers à forte fréquentation.
- Un aspirateur géant, connu sous le nom de « glouton » pour aspirer ce que la balayeuse a mis de côté.
- Les camions bennes pour le ramassage des poubelles et porte sacs.

De janvier à avril 2021, pas moins de 132 tonnes de déchets ont été ramassés en Ville par les agents municipaux. Un chiffre impressionnant, gonflé par les dépôts sauvages, malheureusement fréquents sur la commune. Un travail supplémentaire pour les agents qui de fait, ne peuvent pas être partout.



## PORTRAIT D'UN AGENT D'ENTRETIEN

Près d'1,9 millions de personnes en France exercent la profession d'agent d'entretien/de propreté selon la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques). Et pourtant, le travail de ces agents de l'ombre est aujourd'hui encore peu reconnu. Rencontre avec l'un d'entre eux.

### ► Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Gérald Douay, je suis marié et j'ai deux enfants. Ancien carreleur, j'ai décidé de changer de voie pour me sentir plus utile en étant au service de l'intérêt général. J'ai rejoint la commune de Crépy-en-Valois en tant qu'agent d'entretien il y a maintenant 7 ans. J'ai commencé en tant que balayeur et je suis aujourd'hui en charge de la collecte des poubelles et porte-sacs de la Ville.

### ► À quoi ressemble une journée type ?

Je fais partie de l'équipe propreté de la Ville. Une équipe soudée où règne l'entraide, dans laquelle je me sens bien. Chaque matin dès 6h, à l'aide de mon camion, je sillonne les rues de la Ville pour vider les poubelles et remplacer les sacs avant que la plupart des Crépynois ne commencent leur journée. Lorsque la tournée est terminée, je me rends dans les secteurs où il n'y a pas de balayeur attiré pour ramasser les déchets au sol.

Lors des jours de marché, nous sommes présents avec mes collègues avant l'arrivée des commerces ambulants pour placer les barrières et mettre à la disposition de chacun d'eux, des sacs et des cartons pour le tri de leurs déchets. Une fois le marché terminé, nous ramassons les sacs et rendons les espaces propres. Il en est de même pour les événementiels.

### ► Comment décririez-vous le métier d'un agent de propreté ?

Travaillant en horaires décalés pour certaines tâches, nous ne sommes pas toujours visibles. Pourtant, nous nous donnons à fond avec l'équipe pour rendre la Ville propre et accueillante. Ce n'est pas toujours facile et parfois, il faut avoir le cœur bien accroché. Protections hygiéniques, excréments –et je ne parle pas de ceux des animaux–, préservatifs ; on trouve de tout !

Les mentalités face à notre métier sont très controversées. On a des personnes qui, sous prétexte que c'est notre métier, ne vont pas hésiter à jeter leur déchet à terre. Heureusement, il y a aussi des personnes qui nous remercient de vive voix ou en nous offrant de l'eau, parfois même des gâteaux. Lorsque cela arrive, c'est très touchant et ça nous rappelle pourquoi nous sommes fiers d'exercer notre métier.

### ► La situation sanitaire a-t-elle eu un impact sur votre métier ?

Lors des confinements, nous notons une diminution des déchets au sol. Les gens passent moins de temps à l'extérieur et commettent donc moins d'incivilités. Cela dit, en plus des autres déchets jetés par terre, les gants et les masques sont venus à leur tour polluer les rues. Si dans notre métier nous faisons très attention aux règles d'hygiène, nous sommes davantage attentifs lors du ramassage des déchets depuis la crise sanitaire.



## ■ APPLI MOBILE : SIGNALER LES INCIVILITÉS !

Parce qu'elle a fait de la propreté une priorité, la Ville de Crépy-en-Valois a, depuis le lancement de son application mobile en 2019, créé un module pour permettre aux habitants de signaler les incivilités. Ces signalements arrivent en mairie et sont directement transmis aux services concernés afin d'agir le plus rapidement possible, en plus des missions quotidiennes.

Pensez-y ! Ensemble, rendons nos rues plus propres.

Déjà 153 signalements d'incivilités reçus !

## ■ LA PROPRETÉ EN QUELQUES CHIFFRES

4 agents mobilisés  
au quotidien

350 poubelles et  
portes-sacs

32 sacadogs

30 tonnes  
de déchets  
ramassés par  
mois en moyenne

“ La propreté urbaine,  
c'est l'éternel  
recommencement.

Il suffit qu'une personne  
jette un déchet dans la rue  
pour avoir une impression  
de saleté alors que les agents  
peuvent être passés quelques  
minutes avant.

Le principal défi, c'est la lutte  
contre les incivilités qui passe  
d'abord par l'éducation  
des usagers. ”

Pascal Fayolle,  
Adjoint au Maire en charge  
de la Communication, des Travaux,  
du Personnel communal, des Services  
à la population.

## ■ BIEN TRIER SES DÉCHETS : UN ACTE CITOYEN

### Les déchets ménagers

Les déchets ménagers sont à placer dans les bacs prévus à cet effet (jaunes, noirs). À ce titre, il est important de rappeler que le tri sélectif assure la transformation des déchets recyclables en nouveaux objets et préserve les ressources naturelles.

La poubelle noire sert à collecter vos déchets non recyclables, notamment les organiques (viandes, poissons, litières d'animaux). La poubelle jaune accepte les emballages plastiques, le carton et le papier. Vos déchets ménagers ne doivent en aucun cas être placés dans les poubelles de la Ville.

La responsabilité de la collecte des ordures ménagères incombe à la Communauté de Communes du Pays de Valois. Le ramassage est mécanisé et suit un calendrier de collecte défini par secteur, à retrouver sur : [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

**Rappel** Il est important de placer vos bacs à collerette en respectant le marquage au sol matérialisé à la peinture blanche. Les poubelles doivent être sorties peu avant la collecte et rentrées le jour même afin de limiter l'encombrement des trottoirs et préserver notre cadre de vie. Dans les quartiers où la collecte est mécanisée, aucun sac ne doit être déposé à terre et seuls les bacs avec couvercles fermés sont ramassés.

### Les déchets verts

Vous pouvez vous débarrasser de vos "déchets verts" en petite quantité (tontes de gazon, branchages, feuilles mortes, tailles de haies...) en les présentant dans votre ancien bac roulant à ordures ménagères. Les déchets verts sont collectés les lundi (secteur Nord) et mardi (secteur Sud), de mi-mars à mi-novembre. Sont autorisés par foyer et par jour de collecte : 1 conteneur de 240 litres aux normes ou 2 conteneurs de 120 litres ou 3 fagots liés avec de la ficelle (de 25 kg maximum chacun). Pour vous débarrasser de vos déchets de jardin en grande quantité, déposez-les gratuitement en déchetterie.

### Le verre et autres

En ce qui concerne le verre, Crépy-en-Valois compte 35 bornes dans la Ville. La Ville est également équipée de 14 conteneurs Le Relais. Vous pouvez déposer de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).



Les zones de conteneurs sont souvent prises d'assaut par les dépôts sauvages. Ni verres, ni sacs (ou autre dépôt) ne doivent être effectués en dehors des conteneurs prévus à cet effet.

## DÉCOMPOSITION DES DÉCHETS : DES EXEMPLES QUI DONNENT À RÉFLÉCHIR

Mégot de cigarette  
1 à 2 ans



Chewing-gum  
5 ans



Canette en acier  
jusqu'à 100 ans



Sac plastique  
entre 100  
et 1 000 ans



### SACADOGS : AYEZ LE RÉFLEXE

La Ville s'accommode parfaitement de la présence de nos amis les chiens, à condition de respecter certaines règles. La plus importante étant de ramasser les déjections canines de son animal. Outre la dégradation du cadre de vie, c'est une question d'hygiène et de sécurité pour les enfants, les personnes âgées, les personnes malvoyantes ou à mobilité réduite mais aussi de respect pour nos agents.

Depuis 2014, des distributeurs de sacs pour les déjections canines, aussi connus sous le nom de « sacadogs », sont à disposition. Au total, 32 distributeurs sont répartis dans la Ville. À ce jour, il y a encore beaucoup de déjections sur les trottoirs, les espaces verts. Merci de bien vouloir utiliser ces sacs lorsque vous n'en avez pas. Vous êtes responsable de votre animal, de ses crottes aussi.



### CIVISME, QUAND TU NOUS TIENS

Mettons de côté la propreté et parlons de bruit. Selon l'article 5 de l'arrêté municipal n° A 2016-90-PM réglementant le bruit, les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

## ■ ZOOM SUR... DES INITIATIVES CRÉPYNOISES COMME ON LES AIME

Des Crépynois, particuliers et commerçants, ont appelé les citoyens du Pays du Valois à se joindre à eux pour mener des actions éco-responsables. La première s'est tenue à l'entrée de Crépy-en-Valois côté avenue de Senlis et la seconde dans la zone industrielle, rue Gustave Eiffel. Dans un souci écologique, elles consistent à réduire la pollution pour préserver notre cadre de vie et celui des générations futures.

Pour les rejoindre, c'est simple ! Rendez-vous sur la page Facebook : [La balade éco-citoyenne du Valois](#).



## FRANÇOISE NIVESSE PORTRAIT

### ▶ POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis Adjointe au Maire en charge des affaires sociales, des anciens et des logements. Je suis arrivée à Crépy-en-Valois en 1981, j'ai 70 ans. Je suis la maman de 4 enfants et j'ai 10 petits enfants ! J'ai été bénévole comme entraîneur à l'USC gymnastique pendant 10 ans, puis j'ai arrêté pour rester auprès de mon fils autiste. En 2001, je suis rentrée à la Croix Rouge de Crépy-en-Valois en tant qu'équipier secouriste. Par la suite, j'en ai été la présidente et je suis toujours responsable de l'équipe sociale aujourd'hui. Côté professionnel, j'ai été secrétaire comptable dans une société crépynoïse pendant près de 30 ans.

### ▶ DEPUIS QUAND FAITES-VOUS PARTIE DU CONSEIL MUNICIPAL ?

J'ai toujours aimé accorder du temps pour les autres et aller au contact de ceux qui en ont le plus besoin. C'est tout naturellement que j'ai rejoint l'équipe de Bruno Fortier en 2014. En charge des affaires sociales, des anciens et des logements, les deux premières délégations ne m'étaient pas étrangères. Les logements sont venus compléter mon champ de compétences. Avec l'OPAC et Picardie Habitat, devenu Clésence, nous avons rapidement pris contact afin de mettre en place un fonctionnement de travail dans l'attribution des logements.

### ▶ QUELLES SONT VOS PRINCIPALES MISSIONS ?

Pour rester dans le thème, je reçois les demandeurs de logement sur rendez-vous le vendredi après-midi en mairie. Je suis présente chaque semaine pour Clésence à Compiègne et pour l'OPAC à Senlis afin de défendre les dossiers qui m'ont été présentés en commission logement. Une attention particulière est accordée à chacun d'entre eux. Mon rôle est de représenter la Ville auprès des bailleurs sociaux. Récemment, il y a eu l'attribution des logements des résidences de Clésence. Concernant le social, je vais au contact de la population pour venir en aide aux personnes dans le besoin, même lorsqu'il s'agit d'un besoin ponctuel. J'assure une permanence le mercredi après-midi au CCAS, afin de pouvoir attribuer des bons d'achat ou de gaz aux familles en difficulté. Une commission solidarité se tient tous les 2 mois pour étudier les demandes établies par les assistantes sociales ou par

l'OPAC, concernant des familles en difficulté passagère. Évidemment, nous étudions le bien fondé de toutes ces demandes avant d'octroyer l'aide demandée.

Nous apportons également des aides en nature avec la distribution de repas hivernaux et l'ouverture de droits à l'épicerie solidaire SOLEPI.

Il existe un plan canicule et un dispositif de lutte contre l'isolement. Ce dernier, activé dès le 9 mars 2020 dans le cadre de la crise sanitaire, a été renforcé par le dispositif solidaire Crépy-Entraide, piloté par la mairie.

Au niveau des anciens, nous gérons les Résidences pour Personnes Agées (RPA) Les Hortensias et Les Lilas qui comptent respectivement 72 et 58 logements. J'organise des rencontres tous les deux mois avec les résidents afin d'être à leur écoute et de faire remonter leurs éventuels problèmes. Chaque année, la Ville est heureuse d'offrir des colis aux anciens de plus de 65 ans et diverses sorties : théâtre, voyages, repas dansants, etc.

### ▶ POUVEZ-VOUS NOUS CITER QUELQUES-UNS DES PROJETS À VENIR ?

Les actions sociales et celles envers les anciens vont se poursuivre. Au niveau des logements, un permis de construire a été délivré en 2019 pour un projet de l'OPAC sur le site de l'ancien Centre routier départemental, avenue Sadi Carnot. Il sera composé de 21 logements collectifs dont un logement d'urgence et 8 maisons. Les travaux ont débuté le mois dernier pour une durée de 15 mois. Pour plus de proximité, une permanence sociale se tiendra dans la future Maison de ressources, rapidement éligible Maison « France services ».

### ÉVÉNEMENTS SEPTEMBRE 2021\*

#### Samedi 11 septembre

Visite guidée et commentée des Hortillonnages, suivi d'un déjeuner dansant à l'auberge au bord de l'eau « le Pré-Porus » à Amiens. Horaires de départ à confirmer. Participation 17 €.

#### Mercredi 22 septembre

Repas dansant à la salle des fêtes, à partir de 12h. Participation 8 €.

Événements ouverts à toutes personnes de 65 ans et plus.

\*sous réserve du contexte sanitaire.



## LE SECOURS POPULAIRE L'ANTENNE CRÉPYNOISE RELANÇÉE

PARTOUT EN FRANCE, LE SECOURS POPULAIRE INTERVIEN DANS LES DOMAINES DE L'AIDE ALIMENTAIRE, VESTIMENTAIRE, DE L'ACCÈS ET DU MAINTIEN DANS LE LOGEMENT, DE L'ACCÈS AUX SOINS, DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE, DE L'ACCÈS À LA CULTURE ET PLUS GÉNÉRALEMENT DE L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS.

À Crépy-en-Valois, pas moins de 13 bénévoles donnent de leur temps pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. C'est avec une bonne humeur communicative qu'Hélène (référente de l'antenne), accompagnée de Laurence, Géraldine et Daniel, expliquent le fonctionnement de l'antenne crépynoïse.

« Nous sommes une association de solidarité sous toutes ses formes. La distribution de colis alimentaires est une action prioritaire, car on constate une hausse de la pauvreté avec la pandémie et le confinement, mais le Secours Populaire c'est aussi des initiatives comme la sortie à la mer pour les enfants qui ne partent pas en vacances », précise Hélène Masure.

C'est lors du 1<sup>er</sup> confinement, qu'Hélène, qui a été témoin des nombreuses actions du Secours Populaire dans les années 90, décide de relancer l'activité de l'antenne locale de Crépy-en-Valois notamment avec la distribution de paniers alimentaires au sein de la Ville.

Le premier contact avec l'association, c'est Géraldine. Elle reçoit les appels téléphoniques des personnes qui vivent une situation financière difficile. Un rendez-vous personnalisé est donné à l'espace Rameau. « Nous mettons un point d'honneur à recevoir physiquement ces personnes très dignes, qui souffrent de leur situation sociale. Entre fracture sociale et fracture numérique, il est important d'être dans l'échange et l'écoute », explique-t-elle.

Le dossier de bénéficiaire à l'aide alimentaire constitué et validé, les personnes sont invitées à venir récupérer leur panier lors de la journée mensuelle de distribution. Une participation financière de 5 € est demandée.

La distribution c'est d'ailleurs le crédo des bénévoles comme Géraldine, Daniel et Laurence qui précisent que « Les gens sont très reconnaissants ! » et qu'ils reçoivent « de nombreux remerciements ». Un sentiment réciproque puisque nos 4 bénévoles expliquent qu'il est important pour eux de se sentir utiles et que ça « leur apporte beaucoup ».

Les colis alimentaires se composent principalement de lait, conserves, riz, pâtes, surgelés, pains, confitures, compotes et parfois des légumes frais offerts par une ferme d'agriculture biologique ainsi que de produits d'hygiène, dons d'une entreprise crépynoïse. Tout en faisant attention au régime alimentaire des personnes mais également en suivant des règles sanitaires rigoureuses.

**Vous souhaitez donner un peu de votre temps au profit des personnes en situation de précarité, vous avez besoin d'être aidé ?**

Contactez Géraldine au **06 72 06 36 72**.

Le Secours Populaire a besoin de 3 types d'aides ponctuelles ou régulières :

- Accueil/contact téléphonique
- Aide administrative
- Préparation et distribution des colis

**1 256**  
c'est le nombre de permanences d'accueil, de solidarité et relais santé du Secours populaire en France.

Né en 1945, le Secours populaire est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée Grande cause nationale.





## LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE P. FAYOLLE

Cela fait des mois que nous vivions la fermeture des bars, restaurants et commerces comme un obstacle à notre liberté. Et voici qu'enfin, nous la recouvrons.

La réouverture tant attendue aussi bien par nos amis commerçants que par le public fait souffler un air de liberté dans le cœur des Crépynois. L'occasion très certainement de profiter des bons d'achat BeeGift abondés par la mairie pour retrouver nos habitudes.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, ce mois de mai a été marqué par la renaissance symbolique de l'emblème de notre Ville : l'installation des bâches autour de Saint-Thomas, inaugurées par Stéphane Bern. Vous êtes tous invités à faire un saut dans le temps, à la découverte de notre patrimoine et de nos projets, puis, à poursuivre l'expérience à travers les animations qui vous seront proposées.

Plus que jamais, le retour à la vie d'avant, devrait être conditionné par la réussite de la campagne de vaccination. Ce ne sont pas moins de 20 000 vaccinations qui ont été réalisées fin mai au Centre de vaccination de Crépy-en-Valois.

Grâce à votre implication, les chiffres de la pandémie reculent un peu plus chaque jour. L'été s'annonce bien !

## LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE J. CARREL-TORLET

Depuis les élections municipales que s'est-il passé ? La crise sanitaire nous a tous touchés. Si les élus municipaux de tout bord ont été en première ligne, le maire de la ville de Crépy a fait le choix d'occuper l'espace médiatique écrit, radiophonique et télévisuel après une réélection battant tous les records d'abstentions. Il choisit ensuite alors une distribution de rôle inédite. Tel le scénario d'un mauvais film de série B, un colistier démissionne pour devenir directeur de cabinet, puis se porter candidat aux départementales, faisant ainsi suite à l'inévitabilité de sa tête de liste qui a été condamnée par le tribunal administratif pour ne pas avoir rendu à temps ses comptes de campagne. Entre temps, la tête de liste Bruno Fortier s'est pourvu en recours au Conseil d'Etat et le membre du cabinet, salarié de notre ville, prépare sa campagne. Vous suivez toujours ? Continuons, une annoncée future mairesse de Crépy par le maire actuel se demandait si elle allait repartir ! Tout cela n'est pas sérieux.

Nous défendons d'autres valeurs, probité, transparence, intérêt général au service d'habitants d'un territoire et d'une ville que nous aimons et dans lesquels nous vivons.

Crépynoises et crépynois réveillons-nous !

## LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE NON REÇU

## LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Nous voilà une nouvelle fois appelés à voter pour les départementales et les régionales à la fin de ce mois.

Dans la mesure où nous sommes toujours confrontés aux covid19 et que nous devons respecter toujours les gestes barrières ainsi que le couvre feu, il sera intéressant de constater si le taux de participation sera aussi faible qu'aux dernières élections municipales ?

Les candidats n'auront visiblement pas le droit d'organiser des réunions publiques, c'est donc sur leur notoriété, et leur parti politique que vous devrez choisir.

Je vous rappelle qu'aux départementales, la majorité du canton de Crépy avait choisi de voter pour le candidat de Marine Le Pen. J'aimerais aujourd'hui rappeler aux candidats qu'il n'est jamais raisonnable de faire des promesses que vous ne pourrez pas tenir.

La déviation par exemple que chaque candidat nous promet depuis 40 ans, ça commence à faire long... et on a un peu l'impression d'être pris pour des imbéciles... Même le Maire se fait avoir, le Département lui fait miroiter la réparation du Pont de St Ladre depuis 2 ans... et rien ne se fait !

Alors soyez vigilants et essayez, même si c'est difficile pour un « Politique » d'être honnête et de respecter votre parole, ça voudra dire que vous respectez un peu vos électeurs.

## AGENDA \*

### ► RENDEZ-VOUS

**DU 8 AU 12 JUIN - PAGE FACEBOOK DE LA MÉDIATHÈQUE**

Sur la page « Médiathèque de Crépy-en-Valois », partez à la découverte du Japon grâce à un événement 100 % numérique.

**16 JUIN DE 14H À 19H - SALLE DES FÊTES**

Don du sang sur rendez-vous.

### ► ÉVÉNEMENTS

**DU 19 AU 21 JUIN - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Fête foraine.

**21 JUIN DE 19H À 22H45 - CENTRE-VILLE**

Fête de la musique.

**25 JUIN DE 19H À 22H45 - PARC SAINTE-AGATHE**

Fête de la Saint-Jean avec animations musicales et déambulations.

**4 JUILLET - VIEUX-CRÉPY**

L'Association pour la sauvegarde de l'Abbaye Saint Arnoul organise la 39<sup>e</sup> Foire à la brocante dans le centre historique de la Ville.

Inscriptions et renseignements :

[arnoul.crepy@gmail.com](mailto:arnoul.crepy@gmail.com) • 03 64 23 15 71.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

> 1<sup>er</sup> tour : dimanche 20 juin

> 2<sup>e</sup> tour : dimanche 27 juin



\* Tous les rendez-vous et événements se dérouleront dans le respect des règles sanitaires et sont sous réserve de nouvelles mesures restrictives du Gouvernement.

## HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc  
BP 30337  
60803 Crépy-en-Valois Cedex

La Mairie est à nouveau ouverte au public, uniquement sur RDV pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via [contact@crepyenvalois.fr](mailto:contact@crepyenvalois.fr).

La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité ont repris, sur RDV également, au 03 44 59 44 44.

## GENDARMERIE

9 avenue des Érables.  
24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h  
Tél. : 03 44 94 50 17

## POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons.  
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.  
Mail : [police@crepyenvalois.fr](mailto:police@crepyenvalois.fr)  
Service objets trouvés.

## SERVICES MÉDICAUX

\* MAISON MÉDICALE

20 avenue de Senlis  
Tél. : 03 44 87 11 33

\* PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

\* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

## CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain  
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00  
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

## PLANNING FAMILIAL

Permanence tous les 1<sup>er</sup> samedis du mois de 14h30 à 16h au 1<sup>er</sup> étage de l'Espace Rameau. D'autres dates sont disponibles :  
\* 6 et 20 mai de 14h à 16h  
\* 3 et 17 juin de 14h à 16h  
Tél. : 06 09 10 61 09  
Mail : [planningfamilial60@orange.fr](mailto:planningfamilial60@orange.fr)  
Femmes Victimes de Violences :  
06 59 24 90 67.

## CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Permanences sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 12h à l'Espace Rameau.  
Tél. : 06 95 77 89 02.

## Hommage à Marcel Juste

Le mardi 27 avril dernier, Marcel Juste nous quittait à l'âge de 89 ans. Il rejoint sa femme décédée quelques semaines avant lui. Connu pour son dévouement envers l'Union Sportive Crépynoise dont il fut secrétaire de 1963 à 2006 puis vice-président. Il l'a marqué de son empreinte : ses membres reconnaissaient en lui le gardien de la mémoire de l'USC. Auparavant, professeur d'éducation physique au collège Gérard de Nerval, de nombreux crépynois se souviennent de son respect pour les valeurs du sport : l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect. Valeurs qu'il transmettait bien au-delà de la pratique sportive. Michel Dupuy lui avait d'ailleurs remis la Médaille de la Ville. La Ville de Crépy-en-Valois lui sera toujours reconnaissante pour le travail accompli.

Retrouvez toute l'actualité sur le site [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr) et sur les réseaux sociaux de la Ville.

SUIVEZ-NOUS :



## INFIRMIERS

\* Maison médicale

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgeois.  
Tél. : 03 44 39 53 93

\* 53 rue Saint-Lazare

Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49  
Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79  
[adeline.deglos.idel@gmail.com](mailto:adeline.deglos.idel@gmail.com)

\* 1 avenue Sadi-Carnot

Tél. 03 44 94 07 36  
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48  
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07  
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38  
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48

\* 16 ter rue Jean Jacques Rousseau

Tél : 03 44 87 07 31  
Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44  
Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

\* 13 rue André-Marie Ampère

Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56  
Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

\* 7 avenue Pasteur

Amandine Carpentier-Marot  
Mobile : 06 17 38 44 06  
Laëtitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35

\* 29 rue Nationale

Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.  
Mobile : 06 03 27 94 22  
[scminfirmierstaze@gmail.com](mailto:scminfirmierstaze@gmail.com)

# EXPOSITION

## EN CHEMIN VERS SAINT-THOMAS

### AUX ORIGINES DE SAINT-THOMAS



© P. Fagnolle



### SAINT-THOMAS AU FIL DE L'HISTOIRE

© Ministère de la culture, Bibliothèque de la Collégiale de Saint-Thomas, Dijl, 2019/2020

### SAINT-THOMAS SE RECONSTRUIT



© P. Fagnolle



© L. Champain

### DU TEMPLE DE LA RAISON À L'ABANDON DE LA COLLÉGIALE

## À DÉCOUVRIR AUX PIEDS DE LA COLLÉGIALE SAINT-THOMAS

Dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, grâce notamment à l'organisation des jeux « MISSION PATRIMOINE » de la FRANÇAISE DES JEUX, la Fondation du Patrimoine a apporté un soutien à la collégiale Saint-Thomas de Crépy-en-Valois.

